

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 9 mai 1989

La séance est ouverte à 11 heures.

Prières

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

L'APPUI AUX INSTITUTIONS CULTURELLES

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le privilège de présenter une pétition au nom d'un certain nombre de gens de Kamloops, en Colombie-Britannique. Les pétitionnaires soulignent que seulement 2 à 3 p. 100 des émissions dramatiques présentées aux heures de grande écoute à la télévision de langue anglaise sont canadiennes et que 77 p. 100 de toutes les revues vendues au Canada sont étrangères, de même que 85 p. 100 de tous les disques et de toutes les cassettes sur le marché.

C'est pourquoi ils exhortent le Parlement à promouvoir et à appuyer les institutions culturelles canadiennes afin qu'elles demeurent contrôlées par les Canadiens et à offrir un soutien financier suffisant aux artistes et aux organismes culturels de toutes les régions du pays.

L'IMPÔT MINIMUM DES SOCIÉTÉS

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, j'ai une autre pétition portant sur un autre sujet, encore une fois jugée correcte conformément à l'article 36 du Règlement. Les pétitionnaires viennent de Kamloops, Colombie-Britannique. Ils soulignent que le fardeau fiscal imposé aux familles moyennes est d'environ 1 000\$ de plus qu'en 1984. Cette pétition a dû être déposée avant le dernier budget, car ils auraient pu ajouter à ce 1 000\$ un montant supplémentaire de 1 700\$ pour la mettre à jour. Les pétitionnaires font remarquer que le fardeau fiscal a été transféré des sociétés aux salariés.

Les pétitionnaires demandent donc au Parlement d'exiger un impôt minimum des sociétés rentables et de

s'assurer que le fardeau fiscal est réparti plus équitablement entre les particuliers et les sociétés.

LA PLEINE UTILISATION DU PORT DE CHURCHILL

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter cinq pétitions. Une vient de la ville de Thompson et de la localité de Wabowden. Une autre vient de Winnipeg, Lorette, Dugald, Anola et Hazel Ridge, au Manitoba. Une autre est signée par les habitants des régions de Dauphin et de Sifton, au Manitoba. Une autre porte la signature des habitants de Headingley, Oakburn, Strathclair et St-François Xavier.

Toutes ces pétitions concernent le port de Churchill. Les pétitionnaires demandent au gouvernement d'utiliser pleinement le port de Churchill parce que cela améliorerait l'économie des provinces des Prairies. Les pétitionnaires jugent nécessaire que le gouvernement fédéral utilise mieux les possibilités évidentes qu'offre le seul port maritime intérieur du Canada.

A ces causes, les pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de charger le ministre responsable de la Commission canadienne du blé de veiller à ce qu'au moins 3 p. 100 des expéditions annuelles de grains passent par le port de Churchill et d'essayer activement de trouver d'autres moyens d'utiliser ce port de mer important et d'expédier d'autres marchandises destinées à l'exportation.

• (1110)

LE FINANCEMENT DU PROGRAMME DE GENDARMES SPÉCIAUX SURNUMÉRAIRES

M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam): Monsieur le Président, j'ai une pétition signée par des habitants du village de Belcarra dans ma circonscription de Port Moody—Coquitlam. Étant donné que le gouvernement ne finance plus le Programme de gendarmes spéciaux surnuméraires qui prévoyait que des gendarmes du détachement de la GRC à Coquitlam patrouillaient dans leur collectivité, les pétitionnaires exhortent le gouvernement à rétablir ce programme qui améliorerait un peu une situation intolérable. Les pétitionnaires ont besoin du service de police, particulièrement pendant l'été.